

Autour de deux chartes de Charles V conservées en Champagne-Ardenne

par Jean-Luc Liez

Récemment redécouverte au Musée Saint-Loup de Troyes, une splendide charte de Charles V permet d'évoquer l'art de l'enluminure à la chancellerie royale, à la fin du XIV^e siècle.

Charte de Charles V datée de 1367.

(Musées de Troyes,
inv. 2003.3.463,
cliché Médiathèque de l'agglomération troyenne,
Pascal Jacquinet)

L'exposition *Sceau et histoire de sceaux. Images de la Champagne médiévale*, puis de la médiathèque de l'agglomération troyenne en 2006 (1), a permis de remettre au jour un document appartenant aux collections des musées d'art et d'histoire de Troyes. Cette pièce n'était jusqu'alors connue que par une notice du catalogue décrivant les collections sigillographiques de ce musée (2). Le roi Charles V ratifia cette charte qui relate une donation faite aux Dominicains de Troyes en février 1367. Décorée de deux belles lettrines dessinées à l'encre et au lavis bruns et rehaussée de vermillon (becs des oiseaux, nimbe du Christ, ...), elle porte encore l'empreinte originale en cire verte du sceau en majesté du roi appendue à des lacs de soie rouge et verte. Le revers de la galette de cire est marqué du contre-sceau royal attestant l'authenticité du document. Celui-ci figurait dans les collections du chanoine Coffinet (1810-1882) qui en légua une partie à la Société académique de l'Aube dont il était membre depuis le 19 janvier 1849 (3). Cette charte est connue depuis le XIX^e siècle depuis qu'un article paru en 1854 attira l'attention des érudits sur le sceau et plus précisément la représentation du souverain (4).

